



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

.....

CABINET

.....

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

SERVICE DE PRESSE

ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Ministère de la Justice constate que depuis l'interpellation, l'arrestation et l'extradition de monsieur Aboubacar Sidiki Diakité dit « TOUMBA », des commentaires et des propos inappropriés fusent de tous bords sur le dossier du 28 septembre 2009, qui est en cours d'instruction préparatoire donc sous le sceau du secret de l'information judiciaire.

Le ministère de la justice dans le cadre du respect du principe de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice, consacrés aux articles 2 et 107 de notre constitution, demande à toute institution, à tout citoyen et à la classe politique de s'abstenir de tout propos tendancieux portant sur l'affaire du 28 septembre ou tout jugement de valeur concernant certains inculpés dans cette affaire.

Le ministère précise et réitère que la procédure se poursuivra dans le respect strict des droits de la défense et dans l'observation scrupuleuse des règles d'une procédure juste et équitable à l'endroit de toutes les parties.

Fait à Conakry le 20 Mars 2017

